

**RECRUTEMENT D'UN REFERENT TECHNIQUE
ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT**

Recrutement au titre de l'article 3-3-3 de la loi n° 84-53 du 26.01.1984 modifiée (emplois dans les groupements de communes de moins de 15 000 habitants)

La Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois (14 communes, 6 397 habitants, 34 000 ha) est un territoire rural situé à l'Est d'Albi (Tarn) traversé par la route départementale reliant Albi à Millau. Elle se trouve à une quinzaine de km d'Albi et à 80 km de Millau.

Le personnel de la Communauté de communes, une trentaine d'agents, est réparti au sein de cinq pôles (ressources, services à la population, culture-loisirs, aménagement du territoire et développement économique et services techniques).

La Communauté de Communes recrute, à compter du 15 septembre 2020, un (une) référent technique ALSH intercommunal (3-11 ans), à temps non complet (1074h annualisées), chargé(e) de la gestion quotidienne et de l'animation (lieux : Le Fraysse en extrascolaire et Alban en périscolaire).

Les missions

Sous l'autorité directe de la Directrice de l'ALSH intercommunal multisites, vous serez chargé(e) d'assurer les missions suivantes :

- Appui à la définition des orientations de la structure, notamment élaborer, piloter et conduire le projet pédagogique des deux centres,
- Gestion administrative courante des sites ALSH du Fraysse et d'Alban pendant les périodes de vacances scolaires et les mercredis : ouverture/fermeture, vérification des inscriptions, état des présences, déclaration des repas auprès du traiteur, animation, etc.,
- Management des équipes d'animateurs (organiser, encadrer, évaluer),
- Gestion logistique de la structure,
- Accueil, animation et encadrement des enfants :
 - o Accueillir enfants et familles, être garant de la sécurité morale, physique et affective des enfants,
 - o Assurer l'interface et le relais avec les familles (faire remonter les besoins et attentes des familles),
 - o Préparer, mettre en place et animer des activités ALSH conformément aux orientations retenues par la CCMAV.

Profil des candidats

Formation – Expérience

- Diplôme de direction dans le domaine de l'animation indispensable (BAFD, BPJEPS, etc.),
- Expérience professionnelle souhaitée dans un poste similaire,
- Permis B indispensable.

Connaissances – compétences

- Savoir-faire en matière d'animations et activités pour enfants,
- Capacités d'animation de groupe,
- Connaissances règlementaires liées à la gestion quotidienne d'un accueil collectif de mineurs (hygiène, encadrement, relation avec les familles, etc.),
- Connaissance de l'environnement et des partenaires institutionnels,
- Maîtrise de l'outil informatique.

Savoir-être

- Bonne pédagogie, sens du contact et bonnes aptitudes relationnelles,
- Dynamisme, force de proposition, esprit d'initiative,
- Sens du travail en équipe,
- Disponibilité.

Conditions du poste

- Titulaire de la fonction publique (agent de catégorie B) ou agent non titulaire (CDD d'un an renouvelable) selon statut actuel du candidat retenu,
- Durée de travail : 1074 h annuelles réparties de la façon suivante :
 - o 660 heures au titre de l'ALSH extrascolaire (3-11 ans),
 - o 414 heures au titre de l'ALSH périscolaire le mercredi (3-11 ans),
- Rémunération : régime indiciaire de la catégorie B + régime indemnitaire + CNAS,
- Disponibilité pour réunions en soirée,
- Travail en binôme avec le référent technique ALSH des sites de Bellegarde-Marsal et Villefranche d'Albigeois,
- Poste basé à Alban sur les temps de préparation et au Fraysse (période de vacances scolaires), à Alban (mercredis hors vacances scolaires) sur les temps d'animation,
- Démarrage souhaité : 15 septembre 2020.

Pièces requises pour le dépôt de candidature

En l'absence de l'une des pièces suivantes, la candidature ne pourra être considérée comme recevable :

- CV
- Lettre de motivation manuscrite
- Copie / scan du diplôme

Modalités de dépôt des candidatures

- Par courrier ou par mail à l'attention de :

Monsieur le Président
Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois
1 rue du Sénateur Boularan
81250 ALBAN
Mail : accueil@ccmav.fr

- Date limite de dépôt : 25 août 2020

Pour tout renseignement complémentaire

Mélanie PUECH – Responsable Pôle « services à la population » ou Véronique CASTIGNOLLES – Directrice ALSH au 05 63 79 26 70